

l'occasion au cours de la discussion des crédits de revenir plus longuement et d'en étudier les détails davantage. Peut-être pourrais-je me contenter pour le moment de poser au premier ministre des questions qui compléteront celle que lui a posée le député d'Assiniboia (M. Argue), à laquelle je ne suis pas sûr qu'il ait répondu.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de m'engager dans un débat général. Je ne suis pas dans la situation heureuse ou malheureuse, selon le cas, d'avoir déjà fait partie du gouvernement, comme le chef de l'opposition (M. Pearson), chose qu'on peut soulever au cours du présent débat. Je crois que les Canadiens s'intéressent...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député est dans la situation heureuse d'avoir le droit de poser une question supplémentaire. S'il le fait, il se conformera au Règlement; autrement, il l'enfreindra.

**M. Argue:** Étant donné la latitude qu'on a accordée cet après-midi, je pense qu'on pourrait me permettre de terminer une phrase.

**M. l'Orateur:** Je regrette, mais je ne suis pas disposé à reconnaître cette façon de voir, car l'honorable député n'ignore pas qu'on a répondu à sa question au début. Il a donc maintenant le droit de poser une question supplémentaire. Je lui propose de s'en tenir à cela.

**M. Argue:** Je peux m'en tenir à cela, mais je me trouve dans une situation bien étrange, du fait que deux honorables députés ont pu faire des discours fondés sur ma question et qu'on me permet seulement de poser une question supplémentaire. Cependant, le premier ministre (M. Diefenbaker) pourrait-il dire à la Chambre si le Royaume-Uni a pris un engagement ferme à cet égard et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle quantité d'uranium? J'aimerais savoir également sur quoi on se fondera pour adjuger les commandes, étant donné le grand intérêt que maintes collectivités portent à cette question. Je me demande si le premier ministre est disposé à répondre aux questions que je viens de poser: le Royaume-Uni a-t-il pris un engagement ferme et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle quantité d'uranium?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je me suis efforcé d'exposer la situation très clairement. Il y a un engagement ferme, mais avant que nous soyons en mesure d'y donner suite, conformément à la ligne de conduite qu'on a suivie dans le passé, il faut signer et terminer un contrat renfermant les conditions de l'engagement, et cela n'a pas été fait, car des entretiens se

sont poursuivis de façon intermittente depuis deux ans à ce sujet. Dans les circonstances, j'ai parlé longuement de cette question dans ma première déclaration.

**M. Argue:** Je me demande si le premier ministre pourrait dire si le gouvernement a l'intention de forcer le gouvernement du Royaume-Uni à tenir son engagement d'acheter les 24 millions de livres d'uranium, ou est-ce que le Canada le laissera s'en dégager.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je ne crois pas que le gouvernement du Royaume-Uni, depuis qu'il existe, ait jamais demandé qu'on le dégage.

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, je pose une question de privilège qui intéresse les droits et privilèges de tous les membres de la Chambre. Je veux parler de ce que nous avons vu aujourd'hui, d'un flagrant abus du Règlement de la Chambre. Le premier ministre a...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Si l'honorable député a une question de privilège à poser, il doit être précis. S'il veut bien préciser quelle infraction aux privilèges de la Chambre a été commise, nous l'étudierons.

**L'hon. M. Hellyer:** Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je vais l'exposer clairement. Le premier ministre, au flagrant mépris du Règlement de la Chambre a décidé non pas de faire une déclaration à l'appel des motions, comme c'est la coutume au sujet de déclarations de cette importance mais plutôt de la présenter à un autre moment, celui des questions posées à l'appel de l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je pense que si l'honorable député veut bien réfléchir à ce qui s'est passé, il verra qu'il n'a pas formulé d'objection au moment où il était pertinent de le faire, lorsqu'il aurait pu être entendu, mais qu'il le fait après que la Chambre elle-même a déterminé la façon de procéder. Je ne vois aucune question de privilège.

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre a demandé l'assentiment unanime de la Chambre et...

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice):** Je pense qu'il y a lieu d'invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur, à la suite de l'affirmation que vient de faire l'honorable député de Trinity (M. Hellyer), qui a jugé bon de critiquer la conduite du premier ministre à cet égard. Permettez-moi de rappeler à Votre Honneur, que la Chambre, y compris l'honorable député de Trinity, a donné son assentiment unanime au premier ministre et que maintenant, comme une bande d'enfants